

## Ville de LAMBALLE-ARMOR

### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2023

#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le treize mars, à 18H30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à l'espace Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint-Martin à Lamballe-Armor, sous la présidence de M. Philippe HERCOUËT, Maire de la commune de Lamballe-Armor.

*Date de l'envoi de la convocation : 6 mars 2023.*

#### **PRESENTS :**

BENOIT Jean-François, BERNU Sylvain, BOUZID Nathalie, BREXEL Pierrick, BRIENS Pierrick, BURLLOT David, CAURET Camille, de SALLIER DUPIN Stéphane, GAUVRIT Thierry, GILLARD Nadine, GOASTER Samy, GOUEZIN Alain, GRIMAUULT David, GUYMARD Jean-Luc, HERCOUET Philippe, JEGU Josianne, LAVENU DE NAVERAN Hélène, LE BOUCHER Colette, LE BOULANGER René, LE MAUX Thierry, LE MOIGNE Christine, LEVY Christelle, LINTANF Goulven, M'BAREK Sébastien, PECHA Virginie, RICHEUX Laëtitia, ROYER Thierry, URVOY Laurence, VITEL Fabien

#### **ABSENTS :**

- ARTHEMISE Fabienne donne pouvoir à JEGU Josianne,
- FORTIN Céline donne pouvoir à HERCOUËT Philippe,
- LE GUEN Nadège donne pouvoir à GAUVRIT Thierry,
- L'HEVEDER Jérôme donne pouvoir BOUZID Nathalie,
- MEGRET Yves donne pouvoir à GOASTER Samy,
- MERIAN Caroline donne pouvoir à de SALLIER DUPIN Stéphane.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Virginie PECHA

#### **Délibération n°2023-014**

Membres en exercice : 35 – Présents : 29 - Absents : 6 – Pouvoirs : 6

#### **INTERNATIONAL SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – SEISME TURQUIE SYRIE**

Le 6 février, un séisme de magnitude 7,8 a frappé le sud-est de la Turquie, près de la ville de Gaziantep, ainsi qu'une large partie du nord de la Syrie. De nombreuses répliques et un nouveau tremblement de terre de magnitude 7,5 ont été recensés dans la même zone. Le bilan humain des séismes survenus le 6 février en Turquie et en Syrie ne cesse d'augmenter : il dépasse désormais les 50 000 morts depuis l'annonce, vendredi 24 février par la Turquie, du décès de plus de 44 000 personnes sur son territoire. L'AFAD, l'autorité turque chargée de la gestion des catastrophes naturelles, a fait état de 44 218 morts en Turquie. En Syrie, le dernier bilan avancé par les autorités a comptabilisé 5 914 morts dans le pays.

La Ville de Lamballe-Armor exprime son soutien et souhaite venir en aide aux populations et aux collectivités territoriales.

Cités Unies France exprime son soutien aux victimes des séismes ayant particulièrement sévi au sud-est de la Turquie et au nord de la Syrie. Afin de répondre au mieux aux attentes des populations touchées et à l'élan de solidarité des collectivités territoriales françaises, Cités Unies France a décidé d'ouvrir un fonds de solidarité. L'emploi et la mise en œuvre des fonds de solidarité de Cités Unies France font l'objet de plusieurs consultations entre les collectivités territoriales françaises et leurs homologues étrangers pour répondre au mieux aux difficultés au prisme du local.

Il est proposé en conséquence d'affecter un crédit de solidarité (0,16 € par habitant).

**Après en avoir délibéré :**

Le Conseil municipal :

- ATTRIBUE une subvention exceptionnelle de 2 670 € à Cités Unies France pour le fond de solidarité à la suite du tremblement de terre en Turquie et Syrie,
- DIT que les crédits nécessaires sont disponibles au budget primitif 2023,
- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tout acte nécessaire à l'exécution de cette délibération.

**VOTE : Adopté à la majorité**

**Contre : 5 - Mme GOASTER (+ pouvoir de M. MEGRET). MM. de SALLIER DUPIN (+ pouvoir de Mme MERIAN). GUYMARD.**

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR, LESDITS JOUR, MOIS ET AN.

(suivent les signatures)

**POUR EXTRAIT CONFORME,**

A Lamballe-Armor, le **21 MAR. 2023**

Philippe HERCOUET  
Maire de Lamballe-Armor



*Hercouet*

**Certifié exécutoire, compte tenu :**

**De la transmission en Préfecture le 21 MAR. 2023**

**De la publication le 21 MAR. 2023**

*Pour le Maire,  
Par délégation,*

*Anne-Claire Guillet*  
Directrice Générale Adjointe des Services  
Anne-Claire GUILLET